

Le Président,

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE / EXEMPTION FOR CRITICAL TRAVEL

En application des textes suivants / Pursuant to:

- Code de l'éducation, et notamment son article L. 712-2 et spécialement les articles R. 712-1 et s. ;
- Arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 ;
- Instruction de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation relative aux mesures de lutte contre le coronavirus en date du 15 mars 2020 ;
- Délibération n° CA-2019-13 relative à l'élection du président de l'université ;
- Arrêté n° 20-0346 Relatif à la fermeture de l'accès à l'université de Toulon dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Informations personnelles / Personal information :

Nom / last name:

Prénom / first name:

Date de naissance / date of birth:

Adresse de domicile / home address:

Attestation / Statement

Je certifie que mon déplacement est lié au motif suivant :

L'évolution de la situation sanitaire liée au Coronavirus (COVID-19), ainsi que la continuité des transports internationaux, étant incertaines dans toutes les régions du monde, il est demandé aux étudiants de l'Université de Toulon, actuellement en mobilité internationale de rentrer dès que possible dans leur foyer en France.

I certify that my travel matches the following reason:

The development of the public health context related to the spread of the Coronavirus (COVID-19), as well as the continuity of international means of transport, being uncertain in countries around the globe, students from the University of Toulon, currently undertaking a mobility period are requested to return to their home residence in France.

Signature de l'étudiant / Student signing

Fait à La Garde, le 18 mars 2020

La Garde, March 18th 2020,

Le Président
de l'Université de Toulon
Xavier Leroux